

S'assurer d'y voir clair !



Sylvain LeQuoc
asstsas

Lorsque vient le temps de revoir l'aménagement d'un local, la mise en place du mobilier et le choix des couleurs sont bien souvent abordés en premier lieu. L'éclairage passe au second plan.

Un éclairage inadéquat peut causer de la fatigue oculaire et des maux de tête. Le bon niveau d'éclairage peut influencer à la baisse le risque d'erreurs et d'accidents. Surtout, un environnement bien éclairé assure un confort visuel au personnel et semble plus accueillant.

QUEL EST LE NIVEAU D'ÉCLAIREMENT RECOMMANDÉ ?

Salle de rencontre, bureau, utilisation d'un ordinateur, tout dépend ! L'activité qui se déroulera dans un local détermine le bon niveau d'éclairage (**tableau 1**). Pour le travail de bureau, on recommande un éclairage général de 300 lux produit par des luminaires au plafond et un éclairage de 500 lux fourni par une lampe placée dans la zone de lecture des documents.

QUEL EST L'IMPACT DE LA COULEUR ?

La capacité des murs, du plafond, du plancher et du mobilier à réfléchir la lumière influencera les niveaux d'éclairage ambiants. Les facteurs de réflexion s'expriment en pourcentage : plus le facteur est élevé, plus la surface est claire et réfléchit bien la lumière (**tableaux 2 et 3**).

QUEL TYPE D'AMBIANCE CRÉER ?

La couleur de la lumière émise par un tube fluorescent peut influencer le confort psychologique des occupants. Par exemple, une teinte chaude (< 3 000 K) suggère une ambiance plutôt relaxante (ex. : salle à manger) ; une teinte froide (> 3 000 K) crée un environnement plus sérieux (ex. : un bureau). La teinte d'une lumière est inscrite directement sur le tube fluorescent. Pour les aires de bureaux, on recommande une teinte entre 3 000 et 4 000 K.

2. Facteurs de réflexion recommandés pour un bureau avec ordinateur

Plafond : 70-80 %

Murs : 50 % max.

Plancher : 25-45 %

Équipement de bureau : 50 % max.

Ameublement : 25-45 %

1. Valeurs d'éclairage recommandées

Types d'activité/local	Plages d'éclairage
Corridor, voie de circulation	50 lux
Local d'entreposage	100 lux
Tâche visuelle occasionnelle (classeur)	100 lux
Travail de bureau (surtout à l'ordinateur, peu de papier)	300 lux
Travail de bureau (ordinateur, papier)	500 lux
Tâche avec exigence visuelle élevée (assemblage de petites pièces)	1 000 lux

Note : la mesure du niveau d'éclairage se fait à l'aide d'un luxmètre.

QUELS SONT LES TYPES D'ÉCLAIRAGE ?

Il en existe plusieurs (**encadré 1**). L'éclairage général direct est le plus fréquent dans les bureaux. Des toiles solaires aux fenêtres permettent d'atténuer l'éblouissement dû au soleil sans se priver d'un éclairage naturel.

COMMENT RÉAMÉNAGER UN LOCAL ?

Il faut d'abord tenir compte de l'architecture des lieux et de l'emplacement des luminaires et des fenêtres avant de planifier un nouvel aménagement. Par exemple, dans les espaces à aire ouverte (**encadré 2**), l'ajout de cloisons peut bloquer la lumière, produire des ombres et des points brillants en raison de la réflexion sur les surfaces.

Une nouvelle division des espaces ne tient pas toujours compte des luminaires déjà en place. Même si l'on désire les déplacer, des obstacles dans l'entre-plafond (ex. : ventilation, plomberie) peuvent restreindre les possibilités et coûter cher !

3. Facteurs de réflexion des surfaces

Noir mat : 5 %

Couleurs foncées (rouge, bleu, brun) : 8-15 %

Bois : noyer (16 %), sapin (34 %), érable (45 %)

Rideau blanc : 65 %

Couleurs pâles (blanc, gris, jaune) : 75-85 %

Feuille de papier blanc : 95 %

Un environnement bien éclairé assure un confort visuel au personnel et semble généralement plus accueillant.

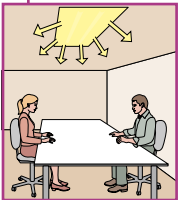
À QUOI SERVENT LES DIFFUSEURS ?

Les luminaires sont souvent munis de diffuseurs translucides pour un éclairage général satisfaisant. Des diffuseurs anti-éblouissement sont utiles, si l'on désire un éclairage plus concentré à certains endroits.

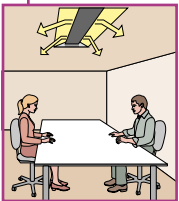
UNE QUESTION DE RÉFLEXION !

Ainsi, il y a tout avantage à tenir compte de l'éclairage dès que vous décidez de modifier l'aménagement d'un local. Pour plus d'information, consultez un de vos conseillers à l'ASSTSAS. ●

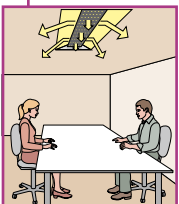
1. Principaux types d'éclairage



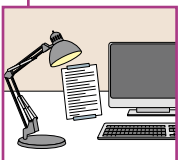
Éclairage général direct • Près de 90 % de la lumière dirigée vers le bas ; bon éclairage des surfaces ; ombrages possibles dans la zone de travail ; risque d'éblouissement, si éclairage intense et surface réfléchissante.



Éclairage général indirect • Près de 90 % de la lumière dirigée vers le plafond ; éclairage tribulaire de la couleur et du facteur de réflexion des murs et du plafond ; éblouissement réduit ; liberté pour l'aménagement ; éclairage diffus et uniforme ; plafond : facteur de réflexion élevé, éviter l'éblouissement par un fini mat et uniforme.



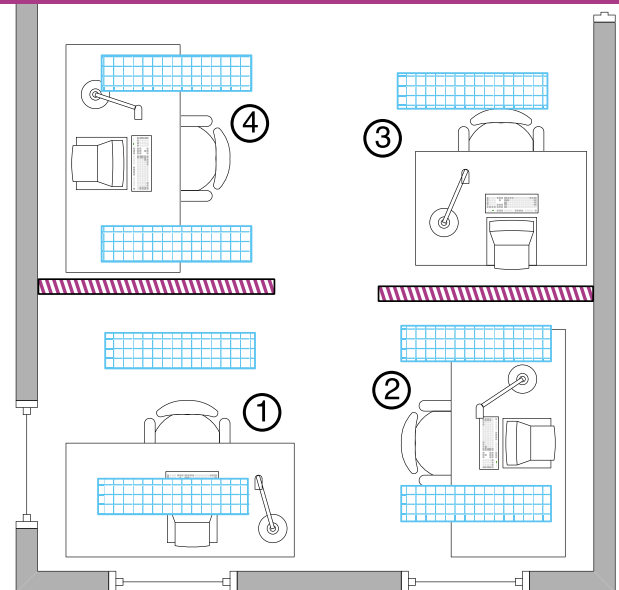
Éclairage général direct/indirect • Lumière dirigée vers le bas et le plafond ; diffusion plus uniforme de l'éclairage ; moins contraignant pour l'aménagement ; éblouissement : éviter un plafond avec un facteur de réflexion élevé.



Éclairage d'appoint • Ajuster selon les tâches ; opter pour la flexibilité de la position et de l'intensité (ex. : rhéostat) ; utiliser avec un éclairage général ; éblouissement : éviter les grands écarts d'intensité entre l'éclairage général et celui d'appoint.

Illustrations : Jacques Perrault

2. Espaces de travail à aire ouverte



Poste 1 • Avec deux fenêtres, la lumière du jour peut être très intense et nuire à la qualité de l'image de l'écran d'ordinateur. Il faut installer des toiles solaires. L'écran est placé devant une fenêtre, ce qui peut nuire au contraste entre les caractères et le fond d'écran. Les deux luminaires assurent un éclairage général d'environ 300 lux. La lampe de bureau donne 500 lux dans la zone de lecture des documents.

Poste 2 • L'écran est bien positionné par rapport à la fenêtre. Les deux luminaires assurent un bon éclairage général (300 lux). La lampe de bureau facilite la lecture des documents. Ce poste est bien aménagé !

Poste 3 • Le pire des quatre postes. Le panneau coupe une bonne partie de la lumière naturelle. L'éclairage général est probablement sous la barre des 300 lux. À cause de l'emplacement du luminaire derrière, le travailleur crée des ombres sur sa surface de travail.

Poste 4 • L'éclairage est bien aménagé à ce poste, malgré l'absence de fenêtre.